

www.franchise-magazine.com

Pays : France
 Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Covid-19 : le réseau Cash Express s'interroge sur les aides de l'Etat aux franchiseurs

La tête du réseau **Cash Express** (130 magasins spécialistes de l'achat-vente de produits d'occasion) s'interroge « sur le manque à gagner des franchiseurs par rapport aux aides fournies à leur réseau ».



Spécialiste de l'achat-vente d'objets d'occasion aux particuliers, la franchise **Cash Express** compte 130 magasins en France, en Belgique et au Portugal. Dans un communiqué, la tête du réseau s'interroge sur les aides de l'Etat aux franchiseurs. Et plus particulièrement sur « le manque à gagner des franchiseurs par rapport aux aides fournies à leur réseau ».

« Après avoir exempté les franchisés de la redevance mensuelle de mars et mis en place un report de celle d'avril, avec possibilité d'étalement sur 6 mois, **Cash Express** prend la décision d'abandonner également ses royalties de novembre 2020, explique l'enseigne dans son communiqué. Ce geste solidaire, une nouvelle fois renouvelé pour épauler son réseau, équivaut à un effort d'environ 300 000 € de la part du franchiseur . »

Comme d'autres franchiseurs, **Cash Express** est venu en aide à ses franchisés pour faire face à la crise. Comme d'autres franchiseurs l'ont fait depuis le début de l'année, **Cash Express** est ainsi venu en aide à ses franchisés « pour leur donner les meilleures chances de résistance face à cette crise inédite ». « Le maintien de l'activité via le **click and collect** et la vente en ligne n'est qu'une compensation relative, souligne la tête de réseau. Le volume de chiffre d'affaires dans les conditions de confinement est inéluctablement réduit mais surtout le réapprovisionnement en stock auprès des particuliers est interrompu... la reprise s'en trouvera naturellement impactée à fortiori au moment où la clientèle se précipitera pour saisir les meilleures affaires ! »

« L'ensemble de nos magasins vont connaître une double peine, car en vendant sur internet, nous épuisons nos stocks de produits notamment à l'approche de Noël, explique Arnaud Guérin, co-président et Directeur du

www.franchise-magazine.com

Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

réseau Cash Express . *Avec les magasins fermés, nous ne pouvons malheureusement pas les reconstituer. C'est une période très compliquée qui prend place à un moment clé de l'année. Nous réalisons habituellement nos meilleures ventes en décembre »*

Cash Express trouverait équitable « un traitement à minima identique à celui accordé aux bailleurs »
Afin de pouvoir continuer d'aider ses **magasins franchisés** , **Cash Express** « trouverait juste et équitable un traitement à minima identique à celui accordé aux bailleurs en cette période économiquement difficile pour tous, explique le **franchiseur** . Le Gouvernement a en effet annoncé fin octobre-début novembre la création d'un crédit d'impôt de 50 % au profit des bailleurs qui annuleraient les loyers de leurs locataires de moins de 250 salariés pour la fermeture du mois de novembre.

« Jusqu'à présent, le Gouvernement n'a pas pris en compte ce manque à gagner et n'a proposé aucune aide ni avantage fiscal aux **franchiseurs** qui renonceraient à leurs **redevances** , souligne la **tête de réseau** . Pourtant , contrairement à un bailleur disposant souvent d'un parc composé d'activités variées et donc de la possibilité de voir certains **commerces** échapper à la fermeture, le **franchiseur** se retrouve face à une absence intégrale de revenus. Le risque n'est absolument pas ventilé et l'effort intégral ».

« **Cash Express** ainsi que l'ensemble des autres **franchiseurs** ayant pris les mêmes décisions de soutien à leur réseau seront-ils les grands oubliés de ces fermetures forcées ? », s'interroge **l'enseigne** , se faisant ainsi le porte-parole de nombre de ses consœurs.

50 000 €

Apport personnel 15 000 €

Droit d'entrée

Voir la fiche